



CHARTRE DÉONTOLOGIQUE DE SOLIDARITÉ

PRÉAMBULE

La présente charte est le résultat des discussions et réflexions menées entre SOLIDARITÉ et ses partenaires du Sud. Elle se réfère aux expériences réalisées sur le terrain. Elle constitue la ligne directrice de l'action et des valeurs de SOLIDARITÉ au Sud comme au Nord. Tout partenaire et adhérent s'engage à respecter cette charte déontologique et à y encourager le personnel qui l'assiste, au sein de son organisme.

NOS VALEURS, NOTRE ETHIQUE

SOLIDARITÉ fonde son action sur les valeurs de solidarité, d'intégrité, de justice sociale, de respect des cultures et des peuples, de répartition équitable des ressources de la planète. Elle a pour volonté de participer à la construction d'un monde où les relations entre les hommes permettent à tous de vivre décemment et d'affirmer leur identité sans domination ou exploitation.

Partant du principe que *«le développement ne peut être que la capacité d'un peuple à maîtriser sa propre évolution.»*; nous pensons que *«l'agriculture, la santé, l'artisanat, l'éducation font partie de la culture d'un peuple»* (Solidarité 1981)

NOS PRINCIPES D' ACTIONS

SOLIDARITE s'engage à :

- Adopter une approche professionnelle mais aussi et surtout profondément humaine, fondée sur une démarche et des procédés confirmés par l'expérience de terrain tant au niveau de la conception que du suivi et de l'évaluation des programmes mis en œuvre.
- Favoriser les initiatives locales avec la participation pleine et entière des populations, valoriser les ressources et savoir-faire locaux, seules voies conduisant à une réelle autonomie.
- Participer à la mise en œuvre d'actions durables s'enracinant dans le contexte local et construites sur un véritable partenariat. Ce partenariat est basé sur la reconnaissance des organisations autochtones à décider et à construire leur propre modèle social et économique.
- Proscrire toute forme d'action menant à une logique d'assistanat et de dépendance.
- Stimuler l'emploi, un des garants de la dignité de l'homme.
- Renforcer la société civile, les capacités des partenaires et groupes défavorisés du Sud et notamment les forces de changement que sont les femmes et les jeunes.
- Faciliter la constitution de réseaux permanents au niveau régional, national et international, entre les organisations des pays du Sud ainsi qu'avec leurs homologues du Nord.
- Participer à l'information et à la sensibilisation de la société civile au Nord sur les réalités vécues par les populations du Sud.
- Promouvoir la solidarité internationale, en mobilisant des populations du Nord, particulièrement les jeunes, à travers une information objective, non misérabiliste et « une remise en ordre des idées » sur la question du développement.